

8 | Stratégie de pêche active

Langouste



Autorité de gestion :

Nouvelle-Zélande (nationale)

Année d'adoption :

1997

Objectifs de gestion :

D'après la norme de référence des stratégies de pêche de Nouvelle-Zélande :

- Atteindre l'objectif compatible avec le rendement maximal durable ou mieux avec une probabilité d'au moins 50 %
- Limiter le risque de franchir la limite non stricte à 10 % au maximum
- Limiter le risque de franchir la limite stricte à 2 % au maximum

Points de référence :

- **Point de référence cible** : B_{RMD} ou B_{REF} , une mesure indirecte du stock historique datant de la période à laquelle le stock avait « une bonne productivité et était visiblement sûr ». B_{REF} est toujours $\geq B_{RMD}$.
- **Limite non stricte** : 20 % de B_{SRO} ou 50 % de B_{REF}
- **Limite stricte** : 10 % de B_{SRO} ou 25 % de B_{REF}

* B_{SRO} = Taille du stock reproducteur en l'absence de pêche

Stratégie de pêche :

- **Type** : empirique
- **Cycle de gestion** : 5 ans
- **Données** : capture par unité d'effort
- **Mesure de gestion** : quota
- **Règle d'exploitation** : 4 stocks distincts de langouste bénéficient d'une règle d'exploitation, chacune étant légèrement différente des autres. Certaines fonctionnent par palier, d'autres sont glissantes.
- **Autre** : dépend du stock, mais la plupart des règles fixent une évolution minimale du quota.

Résultat :

Sur les dix stocks de langouste de Nouvelle-Zélande, tous sauf un sont au-delà de l'objectif. D'après une évaluation réalisée en 2018, le seul stock qui est considéré comme surpêché reste au-dessus des limites stricte et non stricte. L'évaluation 2022 n'a pas encore été réalisée pour ce stock, mais les premières données laissent à penser que ce stock est de plus en plus abondant grâce aux contrôles de gestion en place. En 2019, les procédures de gestion de deux zones de gestion ont recommandé une hausse du TAC. Deux zones de gestion ne sont plus gérées par des stratégies de pêche en raison de la perte d'une partie des données de capture et d'effort, qui étaient jusque-là à la base des stratégies en place.

Liens :

[Operational management procedures of New Zealand rock lobster stocks for 2020-21 \(https://www.mpi.govt.nz/dmsdocument/43738-FAR-202046-Operational-management-procedures-of-New-Zealand-rock-lobster-Jasus-edwardsii-stocks-for-202021\)](https://www.mpi.govt.nz/dmsdocument/43738-FAR-202046-Operational-management-procedures-of-New-Zealand-rock-lobster-Jasus-edwardsii-stocks-for-202021); décrit les performances des stratégies de pêche et formule des recommandations

